

18 ÉTAPES

POUR UN DÉMÉNAGEMENT RÉUSSI

La clé d'un déménagement réussi, c'est l'organisation. Pour vous simplifier la vie, le comparateur Selectra a listé pour vous l'ensemble des procédures administratives qui vous incombent à cette occasion.

DÈS QUE POSSIBLE

- 1. Informer le bailleur ou la copropriété.

J - 2 SEMAINES

- 6. **Electricité - gaz:** faire mettre en service le compteur.
- 7. **Internet - téléphone:** tester son éligibilité et faire ouvrir sa ligne.
- 8. **Assurance habitation:** souscrire un contrat.

Réalisez toutes vos démarches gratuitement en appelant Selectra au 09 75 18 47 12*

- 9. Contacter le service public d'eau sur www.eau.selectra.info

JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

JOUR J

- 13. Faire son état des lieux de sortie.
- 14. Résilier ses contrats électricité-gaz.
- 15. Faire son état des lieux d'entrée et réaliser son déménagement.

J - 3 MOIS

- 2. Demander le changement d'établissement scolaire des enfants.
- 3. Planifier le déménagement avec des proches ou un professionnel.
- 4. Demander à la mairie une autorisation de stationnement exceptionnelle pour votre véhicule.
- 5. Vérifier si son employeur accorde des jours de congés en cas de déménagement

J - 1 SEMAINE

- 10. Mettre à jour les coordonnées de son animal domestique sur i-cad.fr.
- 11. Demander la réexpédition du courrier sur le site de La Poste.
- 12. Officialiser son changement de domiciliation auprès de :
 - banques et assurances privées ;
 - assurance maladie (sur ameli.fr) et mutuelle ;
 - centre des impôts ;
 - caisse d'allocation familiale (sur caf.fr) ;
 - Pôle Emploi ;
 - caisse de retraite.

J + 1 MOIS AU MAXIMUM

- 16. Changer l'adresse de sa carte grise sur le site du service public.
- 17. S'inscrire sur les listes électorales en mairie ou sur le site du service public.
- 18. Choisir un nouveau médecin traitant.



* Numéro non surtaxé ; l-v : 8h-21h, sam : 8h30-18h30, dim 9h-13h